



# COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

## Plan d'actions



En 2020, la communauté de commune Moselle et Madon a renouvelé son programme local de prévention des déchets. Actuellement à 556 kg/habitant de déchets, l'objectif pour 2027 est d'alléger la production à 486 kg/habitant, voire moins !



### 1 Collectivités exemplaires

La communauté de communes, les communes, les associations et les organisateurs d'évènements sur le territoire peuvent être les vitrines de la prévention des déchets en l'intégrant dans leurs actions et ainsi impulser une dynamique territoriale.

### À la maison 2

Apposition d'un stop pub, cuisine des restes, consommation de l'eau du robinet, circuits courts, produits réutilisables, réparation, couches lavables... chez-soi, les pistes d'actions sont nombreuses pour faire de son mieux et réduire ses déchets.



### 6 Au travail

Déchets réutilisés comme matière première (palettes, gravats, copeaux), groupement d'achats, don alimentaire, mutualisation de matériel... sont des actions en cohérence avec la prévention des déchets et les intérêts économiques des entreprises.



### 3 Nouvelle vie des objets

Réparation, don, vente et achat d'occasion, détournement... les objets ont plusieurs vies. Le poids des poubelles et la pression sur les matières premières s'allègent, et l'économie circulaire devient un axe fort de développement économique.



### À l'école 5

Réduction du gaspillage alimentaire, compostage, goûter sans emballage, troc-jouets, utilisation de brouillons... professionnels, élèves et parents d'élèves peuvent agir. L'école est un lieu clef de la prévention des déchets.



### Jardin au naturel 4

Paillage, compostage, partage de jardin, vergers conservatoires... en plus de favoriser lien social et santé, permettent de réduire à la source les déchets verts et déchets de cuisine, et même pour les logements denses et verticaux sans jardin grâce au compostage collectif de proximité.



S'abonner à la lettre d'information sur la prévention des déchets, témoigner sur ses actions ou pour plus d'informations : [prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr](mailto:prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr), sur [www.cc-mosellemadon.fr](http://www.cc-mosellemadon.fr) et au 03 83 26 45 00

